



LE BAROMETRE DE L'ACCESSIBILITE DANS L'OISE 2012



10/02/2012 MG





POURQUOI UN BAROMETRE

Pour accompagner et soutenir l'avancée de la mise en accessibilité des communes du département.

Pour échanger et communiquer avec les élus et les services des communes.



LES COMPOSANTES DU BAROMETRE

- 1/ L'accessibilité du cadre de vie de la ville.
- 2/ L'accessibilité des équipements municipaux.
- 3/ La politique municipale d'accessibilité.



L'ACCESSIBILITE, C'EST:

- Permettre à chacun de se déplacer en autonomie et en sécurité, plus particulièrement les personnes en situation de handicap et les personnes âgées.
- Une ville plus agréable pour tous.



RESULTATS DU BAROMETRE

Sur 28 communes contactées 22* ont répondu

BEAUVAIS, BRESLES, BRETEUIL, CHAMBLY, CHANTILLY, CLERMONT, COMPIEGNE, CREIL, CREPY EN VALOIS, GOUVIEUX, LIANCOURT, LACROIX SAINT OUEN, LAMORLAYE, MARGNY LES COMPIEGNE, MERU, MONTATAIRE, MOUY, NEUILLY EN THELLE, NOGENT SUR OISE, NOYON, PONT SAINTE MAXENCE, RIBECOURT DRELINSCOURT, SAINT JUST EN CHAUSSEE, SAINT LEU D'ESSERENT, SENLIS, THOUROTTE, VERNEUIL EN HALATTE, VILLERS SAINT PAUL.

*Le dépouillement a été fait sur 20 communes, 2 communes ayant renvoyé l'ancien questionnaire.

**Cela correspond à une population d'environ
220 000 habitants soit ¼ de l'Oise**



1 Selon vous les personnes en situation de handicap ont-elles des difficultés à trouver des commerces de proximité accessibles dans votre ville.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

8	5	4 de 25% à 90 %	3
---	---	-----------------	---



2

Quel est le pourcentage de passages protégés adaptés.

Un passage protégé, doit être matérialisé par des bandes blanches, des potelets et des bandes podotactiles

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

	1	9 de 5 à 60%	10
--	---	--------------	----



3 Quel est le pourcentage de places de stationnement public réservées d'une largeur de 3,30 mètres (payantes ou non payantes).

Une place de stationnement adaptée doit avoir une dimension de 5,00 x 3,30 mètres, avec signalisation horizontale et verticale. Le cheminement aux abords doit être accessible sans rencontrer d'obstacles (notamment passages bateau).

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

	1	10 de 1,6 à 10% 1 à 291 1 à 34	7
--	---	-----------------------------------	---



4Aa

Existe-t-il un transport adapté pour les habitants de votre commune en situation de handicap.

Handicap moteur

Un transport adapté permet aux personnes à mobilité réduite (dont les personnes handicapées) de voyager (accès au bus par rampe, espace pour au moins une personne voyageant sur son fauteuil roulant, accès à la commande arrêt).

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

8	10		2
---	----	--	---



4Ab

Existe-t-il un transport adapté pour les habitants de votre commune en situation de handicap.

Handicap sensoriel

Un transport adapté permet aux personnes à mobilité réduite (dont les personnes handicapées) de voyager (accès au bus par rampe, espace pour au moins une personne voyageant sur son fauteuil roulant, accès à la commande arrêt).

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

5	12		3
---	----	--	---

10



4Ba

Existe-t-il un transport de substitution pour les habitants de votre commune en situation de handicap.

Handicap moteur

Un transport de substitution est mis en place lorsque le transport collectif de la commune n'est pas accessible.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

9	9		2
---	---	--	---

10/02/2012 MG

11



Existe-t-il un transport substitution pour les habitants de votre commune en situation de handicap.

4Bb

Handicap sensoriel

Un transport de substitution est mis en place lorsque le transport collectif de la commune n'est pas accessible.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

8	10		2
---	----	--	---

12



5

Y a t'il des feux sonores dans la ville et le pourcentage

Ces feux sont équipés de répéteurs sonores activés par une télécommande.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres	Non renseigné
-----	-----	----------	---------------

10/02/2012 MG

2	15	1 à 10 feux 1 à 100% 1 à 5%	
---	----	--------------------------------	--

13



6A

**Les services ouverts au public de la mairie principale ou annexe sont-ils accessibles.
Handicap moteur**

L'entrée, le comptoir d'accueil et les circulations intérieures ainsi que les sanitaires doivent être adaptés.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

13	2	4 de 50 à 86%	1
----	---	---------------	---



6B

Les services ouverts au public de la mairie principale ou annexe sont-ils accessibles. Handicap sensoriel

Les parois vitrées situées sur les cheminements ou en bordure immédiate de ceux-ci doivent être repérables par des personnes de toutes tailles à l'aide d'éléments visuels ou contrastés par rapport à l'environnement immédiat .

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

4	12	3 de 5 % à 56%	1
---	----	----------------	---



7A **Le plus grand stade municipal est-il accessible.** Handicap moteur

Stationnement, entrées et circulations, utilisation des vestiaires et accès aux tribunes.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

9	8	3 à 56 % à 80%	
---	---	----------------	--



Le plus grand stade municipal est-il accessible.

7B

Handicap sensoriel

Stationnement, entrées et circulations, utilisation des vestiaires et accès aux tribunes.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

6	11	2 de 56% à 80%	1
---	----	----------------	---

17



La salle des fêtes de votre ville est-elle accessible?

8A

Handicap moteur

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Absence de salle
-----	-----	---------------	------------------

13	2	4 de 50 à 86%	1
----	---	---------------	---

10/02/2012 MG

18



8B

La salle des fêtes de votre ville est-elle accessible?

Handicap sensoriel

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Absence de salle
-----	-----	---------------	------------------

10/02/2012 MG

8	9	2 de 58% à 80%	1
---	---	----------------	---

19



9A

Quel est le pourcentage d'écoles maternelles et primaires accessibles?

Handicap moteur

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

4		15 de 15 à 100%	1
---	--	-----------------	---

20



9B

Quel est le pourcentage d'écoles maternelles et primaires accessibles?

Handicap sensoriel

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

5	7	6 de 1 à 50%	2
---	---	--------------	---

10/02/2012 MG

21



10

Quel est le pourcentage de centres de loisirs accessibles?

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

6		10 de 24 à 100%	4
---	--	-----------------	---

22



11

Existe-t-il une commission communale d'accessibilité?

Article 46 de la loi du 11-02-2005 (applicable dès la loi)

Dans les communes de 5000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

16	4		2
----	---	--	---



La commission communale d'accessibilité s'est-elle réunie plus de 2 fois par an depuis le 1^{er} septembre 2008 ?

12

Article 46 de la loi du 11-02-2005 (applicable dès la loi)

Dans les communes de 5000 habitants et plus, il est créé une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées composée notamment des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

11	6		3
----	---	--	---

24



Un rapport annuel sur l'accessibilité a-t-il été présenté au conseil municipal depuis le 1^{er} septembre 2008 ?

13

La commission communale d'accessibilité établit un rapport annuel présenté en conseil municipal. Il est ensuite transmis au Préfet, **au président du conseil général, au conseil départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport**

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

8	9		3
---	---	--	---



14

Un diagnostic d'accessibilité des établissements recevant du public a-t-il été fait ?

pour le 1er janvier 2010 pour tous les ERP 1 & 2 et le ERP publics 3 & 4.
 pour le 1er janvier 2011 pour les ERP 3 & 4 privés

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

13	3	1 à 4,5%	3
----	---	----------	---



Un diagnostic d'accessibilité de la voirie et des espaces publics a-t-il été fait ?

15

Chaque commune, y compris celles de moins de 5000 habitants, doit élaborer son plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics pour le 23 décembre 2009.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

8	7		5
---	---	--	---

10/02/2012 MG

27



16 **Un plan de mise en accessibilité des établissements recevant du public a-t-il été fait ?**

sites internet utiles

La délégation ministérielle à l'accessibilité :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-.html>

La direction départementale des Territoires de l'Oise :

http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=204

Le CERTU : <http://www.certu.fr>

L'APF : <http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/>

22 Villes sur 28 ont répondues

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

6	9	1 à 80%	4
---	---	---------	---

28



17 L'organisation d'un système de recensement de l'offre de logements accessibles a-t-elle été mise en place?

Pour articuler l'offre et la demande de logements adaptés aux différents besoins

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

5	12		3
---	----	--	---



18

Les bureaux de vote de votre commune sont ils accessibles ?

Les bureaux et les techniques de vote doivent être accessibles à tous.

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

16		3 de 40 à 70%	1
----	--	---------------	---



19

Quel est le pourcentage du budget municipal de votre ville consacré à la mise en accessibilité ?

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

1		6 de 1,5% à 20% 3 de 15.000€ à 250.000€	10
---	--	--	----



20A

Le site Internet de la Mairie est-il accessible aux personnes en situation de handicap ?

Handicap moteur

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10	5		5
----	---	--	---

10/02/2012 MG

32



20B

Le site Internet de la Mairie est-il accessible aux personnes en situation de handicap ?

Handicap sensoriel

22 Villes sur 28 ont répondu

OUI	NON	Chiffres en %	Non renseigné
-----	-----	---------------	---------------

10/02/2012 MG

6	10		4
---	----	--	---



Merci aux communes qui ont bien voulu s'associer à notre démarche.

Rendez vous pour le baromètre 2013.

En attendant le 1^{er} janvier 2015...



FIN

